

Cote du document: EB 2021/133/R.24  
Point de l'ordre du jour: 15 b)  
Date: 12 août 2021  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## **Informations actualisées sur la collaboration du FIDA avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale**

### **Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration**

#### Responsables:

#### Questions techniques:

#### **Ronald Thomas Hartman**

Directeur

Division de l'engagement, des partenariats et de la  
mobilisation des ressources à l'échelle mondiale

téléphone: +39 06 5459 2610

courriel: r.hartman@ifad.org

#### **Shantanu Mathur**

Responsable principal des partenariats

téléphone: +39 06 5459 2515

courriel: s.mathur@ifad.org

#### Transmission des documents:

#### **Deirdre Mc Grenra**

Cheffe

Gouvernance institutionnelle  
et relations avec les États  
membres

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente-troisième session  
Rome, 13-16 septembre

---

Pour: **Examen**

## **Table des matières**

<b>Table des matières</b>	<b>i</b>
<b>Sigles et acronymes</b>	<b>ii</b>
<b>I. Objet du présent rapport de situation</b>	<b>1</b>
<b>II. Avancées de la collaboration du FIDA avec le CSA</b>	<b>1</b>
<b>III. Participation du FIDA à la quarante-huitième session (session extraordinaire) du CSA réuni en séance plénière</b>	<b>4</b>
<b>IV. Autres initiatives pour 2020-2021</b>	<b>4</b>
<b>V. Conclusion</b>	<b>6</b>

## **Sigles et acronymes**

CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
Programme 2030	Programme de développement durable à l'horizon 2030

## **I. Objet du présent rapport de situation**

1. Le présent document est le troisième compte rendu annuel écrit que le FIDA adresse au Conseil d'administration à propos de la collaboration du Fonds avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Dans sa conception d'une transformation inclusive du monde rural qui cible les plus pauvres d'entre les pauvres, le FIDA considère qu'il doit tenir le plus grand compte des questions de sécurité alimentaire et de nutrition dans l'action menée pour faire reculer la pauvreté. C'est la seule façon d'exploiter au mieux les synergies entre les différentes initiatives prises en vue d'éliminer la pauvreté, la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Alors que 700 millions de personnes dans le monde souffrent toujours de la faim, plusieurs millions viennent aujourd'hui gonfler leurs rangs à cause de la COVID-19. Cela signifie que l'élimination de la faim et de toutes les formes de malnutrition d'ici à 2030 est un immense défi qu'il ne sera possible de relever que si de nombreux intervenants mènent une action coordonnée et concertée<sup>1</sup>. Le FIDA mesure l'utilité du CSA en tant que plateforme capable de mobiliser et de fédérer un large éventail de parties prenantes qui sont toutes essentielles pour appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et de la Décennie d'action et qui impulsent aujourd'hui l'adoption de mesures concertées sur les questions de sécurité alimentaire. Les difficultés que provoque actuellement la pandémie de COVID-19 mettent particulièrement en lumière la manière dont le CSA a su monter rapidement en puissance pour être à même de jouer le rôle de mécanisme dynamique en mesure d'apporter des compétences spécialisées et des connaissances techniques et de relayer l'information sur les mesures indispensables pour riposter face à l'insécurité alimentaire. Tout au long de l'année 2020, le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (ci-après, le Groupe d'experts) auprès du CSA a fourni en temps utile une analyse relative à la pandémie et a fait savoir très tôt aux organismes des Nations Unies et aux institutions financières internationales que la pandémie risquait de déclencher une crise alimentaire. Alors que le virus reflue par endroits, le renforcement du rôle d'organe scientifique consultatif que joue le Groupe d'experts auprès du CSA revêt encore plus d'importance.
2. Le présent compte rendu a pour objet de communiquer aux membres du Conseil d'administration les dernières informations à propos des avancées de la collaboration du FIDA avec le CSA en 2020 et au premier semestre de 2021 et de solliciter leur avis sur la voie à suivre.

## **II. Avancées de la collaboration du FIDA avec le CSA**

3. Le FIDA, qui attache une grande importance à la collaboration avec le CSA, s'emploie à renforcer la mise en œuvre des recommandations stratégiques du Comité et sa participation au Groupe consultatif du Comité et aux axes de travail techniques qui s'y rattachent.
4. Le CSA joue depuis des années un rôle essentiel dans la promotion de la sécurité alimentaire et de la nutrition, en particulier en ce qui concerne les systèmes alimentaires durables et les chaînes mondiales d'approvisionnement alimentaire. Cet organe multipartite concourt à la formulation d'orientations inclusives qui contribuent à l'établissement et à la promotion de cadres d'action porteurs propres à favoriser le financement de l'agriculture paysanne et d'une transformation inclusive du monde rural. Parallèlement, le Comité s'emploie à promouvoir l'avancement des petits exploitants agricoles et des populations rurales pauvres et, par conséquent, à aider les pays à atteindre les objectifs de développement durable. Le CSA revêt une importance prioritaire au titre des activités de

---

<sup>1</sup> L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021.

mobilisation du Fonds à l'échelle mondiale et du Cadre stratégique du FIDA 2016-2025.

5. Alors qu'il reste moins de dix ans pour réaliser le Programme 2030, le FIDA est déterminé à continuer de prendre part aux différents espaces de dialogue du CSA. Il a participé activement aux réunions du Bureau et du Groupe consultatif, et il s'attache depuis longtemps à contribuer à définir les orientations stratégiques du CSA. En outre, il met régulièrement son personnel et ses compétences spécialisées à disposition du Comité en participant à ses groupes de travail ouverts, il lui apporte un appui technique sur les questions de nutrition dans le cadre plus large du système des Nations Unies – de concert avec d'autres organismes (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Programme alimentaire mondial, Fonds des Nations Unies pour l'enfance et Organisation mondiale de la Santé), et il prête son concours aux équipes techniques spéciales, au secrétariat du CSA, aux consultations informelles et aux manifestations conjointes sur des thèmes qui revêtent une importance stratégique au regard des objectifs du Programme 2030 en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.
6. En particulier, le FIDA a mis ses compétences techniques spécialisées au service d'un certain nombre d'axes de travail du Comité, dont l'élaboration des Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition (ci-après, les Directives volontaires), le suivi de la prise en compte et de la mise en œuvre des recommandations stratégiques du CSA, et la formulation d'orientations sur les approches agroécologiques et autres approches novatrices. Plus récemment, le FIDA a également participé activement aux consultations régionales sur les Directives volontaires et a fait remonter des observations sur la dernière version du document, qui ont été élaborées en concertation entre les divisions, compte tenu du large éventail de sujets abordés et de leur nature pluridisciplinaire. Le FIDA souligne l'importance de ces Directives volontaires, qui apportent une contribution essentielle au volet technique des préparatifs du Sommet sur les systèmes alimentaires qui se déroulera en septembre 2021, ainsi qu'aux suites qui lui seront données. Il considère que les Directives volontaires représentent un grand pas en avant, car elles réunissent les priorités en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, et il aura à cœur de les appliquer dans le cadre de son programme de travail. Tout récemment, le Fonds a contribué activement à un groupe de travail ouvert sur l'égalité femmes-hommes et l'avancement des femmes et des filles et à l'élaboration de l'avant-projet de Directives volontaires.
7. Le FIDA a donné une nouvelle actualité à sa collaboration avec le CSA avec la mise en place d'une base de données en ligne. Mise en service en octobre dernier, cette plateforme facile à utiliser, qui est conçue comme un bien public mondial, permet de consulter aisément l'ensemble des recommandations du CSA. Le FIDA est convaincu que cette base de données contribuera à étendre l'utilisation et l'application des produits du CSA et il pourra s'y référer dans le cadre de la concertation qu'il mène avec les pouvoirs publics des pays qui font appel à lui afin de contribuer à impulser des réformes. Cette base de données favorisera également la mise en place d'un cadre d'action porteur et d'un environnement institutionnel favorable en vue de la bonne exécution des programmes de prêt dans ces pays. Grâce à sa simplicité d'utilisation, elle permet de reprendre automatiquement les produits du CSA dans la formulation de propositions, de documents et de stratégies. Pour le FIDA, cette plateforme constitue un produit à part entière, qui doit permettre de faire passer de la théorie à la pratique les produits et recommandations stratégiques du CSA.
8. Le Fonds a l'intention de promouvoir les recommandations stratégiques formulées par le CSA, qui constituent des outils propres à favoriser la réalisation des objectifs de développement durable. Le FIDA étudiera également les possibilités de mobiliser d'autres organisations pour diffuser les directives du CSA dans les pays de manière plus efficace. Compte tenu de ce qui précède, il complétera cette

section en donnant des exemples concrets de produits du CSA qui ont été utilisés avec succès en 2021-2022 et qui ont eu un impact clair et mesurable sur la sécurité alimentaire des ménages et l'état nutritionnel des collectivités rurales.

9. Selon les pays et en fonction des priorités du FIDA, il sera désormais possible de prendre en compte comme il se doit les recommandations pertinentes du CSA dans les programmes d'options stratégiques pour les pays, les notes de stratégie de pays et les initiatives du FIDA en matière de concertation sur les politiques – en privilégiant les effets directs qui présentent un intérêt pour les collectivités agricoles ou les agriculteurs familiaux pauvres. Les produits du CSA portant sur des thèmes qui intéressent directement le FIDA et ses parties prenantes continuent d'être utilisés dans différents cadres pour promouvoir les priorités en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Comme il a déjà été indiqué à d'autres occasions, les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts ont inspiré les principes directeurs concernant l'accès à la terre et à l'eau et la propriété de ces ressources (y compris les forêts et les pêches) qui ont présidé à la conception de plusieurs projets financés par des prêts dans des régions en développement.
10. Le FIDA continue d'encourager la prise en compte des considérations essentielles pour un investissement responsable telles que définies par le CSA<sup>2</sup>, de manière à contribuer à l'application, dans le cadre de ses activités, des normes régissant le travail et des normes sociales et environnementales reconnues par la communauté internationale et des engagements souscrits en la matière.
11. Les Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA ont été rigoureusement appliquées à l'ensemble de la réserve de programmes du FIDA en 2019. Étant donné que le protocole prévu dans ce cadre correspond parfaitement aux Principes pour un investissement responsable énoncés par le CSA, le FIDA contribue de fait à l'application de ces principes dans les pays où il intervient.
12. Dans le but de faire mieux connaître le CSA au sein du FIDA, la diffusion en interne a fait l'objet d'un surcroît d'attention de manière à mettre en évidence les activités et les produits du CSA, tels que le rapport du Groupe d'experts. Le personnel a été tenu régulièrement informé des réunions du CSA et de leurs résultats sur l'intranet du Fonds.
13. En outre, le FIDA contribue aux travaux du CSA en s'investissant activement dans divers groupes consultatifs, comme le Mécanisme de la société civile. Le FIDA est un solide partenaire de ce Mécanisme auquel il apporte un appui vigoureux, et il s'emploie à faciliter et à renforcer la participation de la société civile. Il a contribué au plus haut niveau au forum annuel du Mécanisme de la société civile qui précède la semaine de session du CSA, et il soutient activement les échanges et les réunions.
14. Le FIDA a joué un rôle essentiel à l'occasion de la quarante-septième session du CSA, puisque le Président du Fonds était présent lors de la séance d'ouverture et que le Fonds a organisé deux événements parallèles de première importance. Le premier, consacré à la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale, a permis aux participants de resituer ce thème dans le contexte de la COVID-19 et d'analyser les répercussions de la pandémie sur les femmes et les jeunes. Le second, consacré à la façon dont les partenaires du CSA peuvent garantir une alimentation adéquate, qui constitue un droit humain fondamental, s'est avéré profondément touchant et a donné lieu à des débats intenses, car les participants se sont interrogés sur les moyens d'y parvenir dans la pratique – en particulier en pleine pandémie. Le Président du FIDA a prononcé une déclaration percutante à propos des travaux du Groupe d'experts et du rôle essentiel qu'il joue en apportant

---

<sup>2</sup> Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires.

des éléments scientifiques à propos de la COVID-19. Le FIDA a également apporté un appui non négligeable à un événement thématique mondial portant sur le Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées élaboré par le CSA. À cette occasion, les participants ont débattu des possibilités d'améliorer le plan du CSA.

15. Le FIDA contribue avec détermination à diffuser et à actualiser les connaissances issues des produits stratégiques élaborés par le CSA, qu'il considère comme une ressource essentielle pour l'institution, et cette détermination est constamment mise en avant. La participation du FIDA a été suivie de la mise en ligne sur l'intranet de publications de blogue et de comptes rendus faisant état du succès de cet événement. Outre qu'il prend part à toutes les grandes initiatives menées dans le cadre du programme de travail pluriannuel, le FIDA encourage et soutient la participation active du CSA au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021 (ci-après, le Sommet sur les systèmes alimentaires). Non seulement le CSA participe à la piste d'action dont le FIDA est l'organisme de référence (Promouvoir des moyens de subsistance équitables et une juste répartition de la valeur), mais il contribue aussi à chacune des autres pistes d'action, de même qu'au Comité scientifique et au Groupe consultatif de ce Sommet. Le FIDA a assisté à plusieurs manifestations ouvertes au public que le CSA a organisées à propos de la COVID-19, et le Président du FIDA a participé à la manifestation spéciale de haut niveau d'octobre 2020.

### **III. Participation du FIDA à la quarante-huitième session (session extraordinaire) du CSA réuni en séance plénière**

16. Cette session extraordinaire axée sur les approches agroécologiques et autres approches novatrices, qui s'est déroulée en juin 2021, s'est conclue par l'adoption d'un certain nombre de recommandations stratégiques. Le FIDA a joué un rôle de premier plan en amont de cette session: il a participé aux négociations et à la mise au point des recommandations, et il a fait part de ses observations durant les réunions du Bureau et du Groupe consultatif.
17. À l'occasion de la quarante-huitième session du CSA (session extraordinaire), Dominik Ziller, Vice-Président du FIDA, a prononcé une déclaration liminaire lors de la séance plénière, mettant l'accent sur les approches novatrices et sur la mobilisation du FIDA et sa détermination à appliquer les recommandations du CSA et à en favoriser la diffusion. Dans cette déclaration, qui a été bien accueillie par l'ensemble de l'auditoire, il a insisté sur la nécessité d'« agir plus intelligemment, plus vite et, ce qui est le plus important, ensemble » afin de réaliser le Programme 2030.
18. Les préparatifs de cette session et l'événement proprement dit ont donné aux principales parties prenantes l'occasion d'évoquer le Sommet sur les systèmes alimentaires qui se déroulera prochainement et le rôle clé que les recommandations stratégiques sont susceptibles de jouer dans le cadre des initiatives qui seront prises pour donner suite à ce Sommet.

### **IV. Autres initiatives pour 2020-2021**

19. Le FIDA travaillera en étroite collaboration avec le secrétariat du CSA afin que ce dernier dispose de davantage d'occasions de sensibiliser le personnel du Fonds à ses recommandations stratégiques et à ses axes de travail actuels (par exemple, grâce à des plateformes interactives comme IFAD Interact). Le FIDA s'appuiera également sur cette plateforme en ligne pour améliorer la communication dans ses bureaux de pays et ses pôles régionaux, de manière à transmettre davantage d'informations à propos du CSA et de ses produits stratégiques. Enfin, le FIDA étudiera la possibilité d'organiser des missions sur le terrain (lorsque cela sera

possible) à destination de sites de projets qu'il finance par des prêts, afin de dialoguer plus directement avec le personnel au niveau national et local, les pouvoirs publics et les représentants des organisations non gouvernementales, les acteurs de la société civile et les groupements d'agriculteurs. Ces missions faciliteraient les échanges directs sur le terrain, ce qui permettrait aux parties intéressées d'apprécier à leur juste valeur le CSA et ses produits stratégiques. D'autre part, les intervenants du CSA seraient en mesure d'observer par eux-mêmes l'application ou l'assimilation par les acteurs locaux des recommandations du CSA – dans le cadre de l'amélioration des régimes fonciers ou du renforcement de la situation nutritionnelle à la faveur de systèmes alimentaires plus performants.

20. La mise en œuvre du programme de travail du CSA tel qu'il est prévu est toujours en bonne voie. En outre, le nombre de membres du Comité est en hausse, ce qui montre qu'il inspire davantage confiance et témoigne d'une prise de conscience de ce qu'il apporte à ses membres. Soulignons par ailleurs l'importance de l'établissement rapide et utile de la base de données sur les produits du CSA créée par le FIDA, qui est mise en avant sur le site Web du CSA. Ce dernier participe aux organes de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, comme le Comité consultatif ou le Groupe des champions, et à ses cinq pistes d'action, ainsi qu'aux initiatives prises à l'issue du Sommet, ce qui témoigne également du degré de confiance qu'il inspire.
21. Le FIDA continuera d'appuyer le secrétariat du CSA et les activités du Comité, notamment, mais pas uniquement, les travaux afférents au Groupe d'experts, aux axes de travail thématiques, aux sessions plénières et à la collaboration active avec le Bureau et le Groupe consultatif.
22. Comme il a déjà été indiqué, le FIDA travaille aux côtés des organismes ayant leur siège à Rome et du CSA pour se préparer au Sommet sur les systèmes alimentaires de 2021. Ce Sommet est l'occasion de donner à la question de la transformation des systèmes alimentaires un retentissement planétaire. Or les recommandations formulées dans deux rapports du CSA, intitulés respectivement « Approches agroécologiques et autres approches novatrices pour des systèmes alimentaires durables » et « Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition », occuperont une place centrale à l'occasion de ce Sommet. Les discussions ont déjà commencé à propos du rôle dévolu à chacun dans les préparatifs du Sommet et dans la phase de suivi. Le FIDA a la ferme volonté de collaborer avec les organismes ayant leur siège à Rome et le CSA pour que ces deux produits apportent une contribution fondamentale à la réussite du Sommet.
23. Le FIDA continue d'apporter au CSA un concours financier annuel. Il accorde un don de 500 000 USD à l'appui du budget de base, ce qui permet de financer avec souplesse et efficacité des dépenses engagées au titre de l'ensemble du programme de travail pluriannuel et contribue à garantir la continuité et la fluidité des activités du secrétariat. La contribution du FIDA permet au secrétariat du CSA d'établir de manière plus satisfaisante ses projections de ressources en fonction de son programme de travail pluriannuel.
24. La poursuite de la collaboration du FIDA avec le CSA et de sa participation à ses axes de travail thématiques va dans le sens d'un certain nombre des domaines prioritaires de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA, à savoir: i) la production visant à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à générer des revenus; ii) la résilience face aux changements climatiques et la durabilité environnementale; iii) l'égalité femmes-hommes et l'avancement des femmes; iv) les possibilités offertes aux jeunes. En outre, étant donné que la réforme du système des Nations Unies pour le développement est l'occasion de renforcer le multilatéralisme, la promotion de plateformes multipartites comme le CSA est



essentielle à la mise en place de nouvelles façons de travailler au sein du système des Nations Unies et au-delà.

25. L'apport du FIDA ne sert pas seulement à influencer sur les priorités mondiales; elle apporte également une contribution précieuse à l'amélioration des effets obtenus sur le plan du développement, grâce à l'adoption et à l'utilisation des produits stratégiques du CSA.
26. L'impact de la pandémie a montré l'importance du CSA en tant que mécanisme de partage des connaissances, comme il est indiqué dans le document de synthèse sur la COVID-19 établi par le Groupe d'experts auprès du CSA en mars 2020, au plus fort de la pandémie. En outre, le CSA a démontré sa capacité à rassembler, puisqu'il a su contourner les obstacles engendrés par la pandémie pour organiser des événements virtuels qui ont permis de mener des discussions fructueuses sur la sécurité alimentaire. Le FIDA ne doute pas que le CSA continuera d'être un espace propice à l'épanouissement de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, alors que ces derniers mettent tout en œuvre pour réaliser ensemble les objectifs de développement durable.

## **V. Conclusion**

27. Le FIDA a intensifié sa collaboration avec le CSA car il a la ferme conviction que cette instance continuera de proposer des orientations générales de nature à contribuer à la réalisation du Programme 2030 – et en particulier de l'objectif de développement durable n° 2 et de ses aspects relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Le FIDA s'est aussi résolument mobilisé, dans le cadre des activités multiples de la plateforme du CSA, au service de la riposte à la COVID-19 mise en place dans les premiers jours de la pandémie. Au moment où la COVID-19 met en exergue les injustices et les inégalités qui caractérisent nos systèmes alimentaires, la plateforme du CSA offre un espace et des ressources permettant de débattre des principes stratégiques essentiels et des moyens de lutter contre ces obstacles et de relever d'autres nouveaux défis. Alors qu'il reste moins de dix ans pour réaliser le Programme 2030, le FIDA s'engage à collaborer avec le CSA et ses partenaires (qui sont aussi les États membres du FIDA) afin d'agir ensemble pour atteindre un but commun, honorer les engagements souscrits au titre de la Décennie d'action et réaliser les objectifs de développement durable d'ici à 2030. Cet engagement fait écho à l'attachement indéfectible de la direction du FIDA aux principes du CSA et témoigne du respect que suscitent à ses yeux les succès obtenus par cette institution qui s'efforce d'améliorer la nutrition et la sécurité alimentaire mondiale, animée par la volonté de trouver un consensus.
28. Le FIDA continuera de s'attacher en priorité à enrichir la gamme de produits stratégiques tout en favorisant leur adoption et leur diffusion dans le cadre du portefeuille d'investissements du Fonds et, plus largement, de la concertation sur les politiques menée dans les pays.